



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution.

Bâtiment A

NIVEAU: 2ème étage



2 pièces - N° A-202	
Surfaces Habitables	
Entrée / Séjour / Cuisine	21.40 m²
Chambre	12.20 m²
SdE	4.40 m²
WC	2.50 m²
Total habitable	40.50 m²
Balcon	8.00 m²



Plan modifié le : 01/07/26